

## Délibération n°2024-05-053

Date de convocation : 22 mai 2024

Conseillers en exercice : 45	Présents : 35	Votants : 41
------------------------------	---------------	--------------

### **GIP Musées de territoires finistériens – Contribution 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 28 du mois de mai à 18 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à Saint-Servais, salle polyvalente, sous la présidence de M. Henri BILLON, président.

Présents

M. BRETON Jean-Pierre, M. JEZEQUEL Jean, M. MORRY Yvan, M. MIOSSEC Gilbert, M. MICHEL Bernard, Mme PORTAILLER Christine, Mme CLAISSE Laurence, M. BODIGUEL Robert, Mme PICHON Marie-Christine, M. LE BORGNE Laurent, Mme HENAFF Marie Claire, M. THEPAUT Jean-Jacques, M. POSTEC Jean-Yves, M. POT Dominique, M. BRAS Philippe, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, Mme LE ROUX Catherine, M. CADIOU Bruno, Mme JAFFRES Anne, Mme GUILLERM Babeth, Mme MARTINEAU Gaëlle, Mme LE FOLL Sylvie, Mme QUERE Patricia, M. RAMONET Thierry, Mme TORRES Sonia, M. PHELIPPOT Samuel, M. LOAËC Eric, M. PERVES Daniel, M. JEZEQUEL Sébastien, Mme ABAZIOU Nadine, M. ABGRALL Dominique, M. GILET Yves-Marie, Mme KERVELLA Julie

Ont donné  
procuration

Mme CLOAREC Marie-Françoise à M. GUEGUEN Guy  
M. PALUD Jean à Mme HENAFF Marie Claire  
M. SALIOU Louis à Mme CLAISSE Laurence  
M. ABALAIN Jean-Luc à Mme POULIQUEN Marie-France  
Mme LE GUERN Marlène à M. LE BORGNE Laurent  
Mme QUILLEVERE Gwénaëlle à M. BODIGUEL Robert

Absent(s) excusé(s)

Mme CARRER Bernadette

Absent(s)

M. DUFFORT Jean-Philippe  
M. GUEGUEN Philippe  
M. RIOU André

Participe aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : M. MICHEL Bernard

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Par délibération du 28 juin 2016, la Communauté de communes du Pays de Landivisiau a décidé d'adhérer au Groupement d'intérêt public « Musées de territoires finistériens ».

Pour mémoire, ce GIP regroupe l'écomusée des Monts d'Arrée (Commana, Saint-Rivoal), le musée de l'école rurale en Bretagne (Trégarvan) et le musée de l'ancienne abbaye de Landévennec. Face au poids de la gestion des équipements et aux situations financières fragiles des associations gérant ces musées, le Conseil départemental du Finistère avait mené une réflexion sur la coopération possible entre ces 3 musées, ce qui a débouché sur ce GIP. Cette démarche a été menée en collaboration avec les communautés de communes, communes, associations et le Parc naturel régional d'Armorique.

L'objectif étant la pérennisation et le développement culturel de ces musées, les missions du GIP sont les suivantes :

- conserver et étudier les collections et éléments de patrimoine relatifs aux trois musées,
- enrichir les collections susceptibles de bénéficier de l'appellation Musée de France,
- concevoir et mettre en œuvre des programmes d'actions culturelles et pédagogiques pour présenter, faire connaître et promouvoir les collections au public le plus large possible.

Pour mémoire, le Département investit par ailleurs fortement sur le site de l'écomusée des Monts d'Arrée à Commana par la réhabilitation complète du bâtiment d'accueil et par la restauration des longères du Hameau de Kerouat.

Vu la conférence des maires en date du 21 mai 2024 ;

Ayant entendu l'exposé du rapporteur, M. le Président ;

MM. Jean-Philippe DUFFORT et Philippe GUEGUEN, délégués respectivement de la CCPL et de la Commune de Commana au GIP Musées de territoires finistériens, se sont départés du débat préalable au vote et du vote et ont quitté la salle ;

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :**

- **Décide de contribuer à hauteur de 10 000 € au GIP Musées de territoires finistériens pour l'année 2024.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,  
le 30 mai 2024.

Le Secrétaire de séance,  
Bernard MICHEL.

Le Président,  
Henri BILLON.

